



LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

PUBLIC

Les salariés-es et bénévoles des centres sociaux

DURÉE

2 jours

DATES

21 et 22 septembre 2017

HORAIRE

De 9h30 à 17h

LIEU

Profession Banlieue - 15 rue
Catulienne, 93200 Saint-Denis

INTERVENANTES

Faïda YAHIAOUI
Chargée de projets FCS93
Olivia MAIRE,
Directrice adjointe Profession Banlieue

ENCADREMENT FCS93

Faïda YAHIAOUI
Chargée de projets FCS93

COÛT

Centres sociaux adhérents = 0 €
Centres sociaux non adhérents = 200 €

OBJECTIFS

- Aider les professionnels à avoir une posture professionnelle adaptée à leur fonction et au statut de leur structure employeuse ;
- Apporter des réponses précises aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice professionnel ;
- Formuler des réponses fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les habitant-e-s.

CONTENU

- Premier jour :
 - Représentations du principe de laïcité - Repères historiques
 - Approche juridique
 - Analyse de situations professionnelles
- Deuxième jour :
 - Analyse de situations professionnelles
 - Cadres réglementaires à mobiliser
 - Posture et communication
 - Cadre légal relatif aux relations socio-éducatives

DÉMARCHE

Le plan de formation Valeurs de la République et laïcité constitue d'abord une réponse à la demande de qualification et d'accompagnement des acteurs. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a été mandaté par le Premier ministre pour concevoir et déployer ce plan de formation à l'attention des salariés et bénévoles qui sont en contact avec les habitants.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance entre séquences théoriques, exercices pratiques, mises en débat.